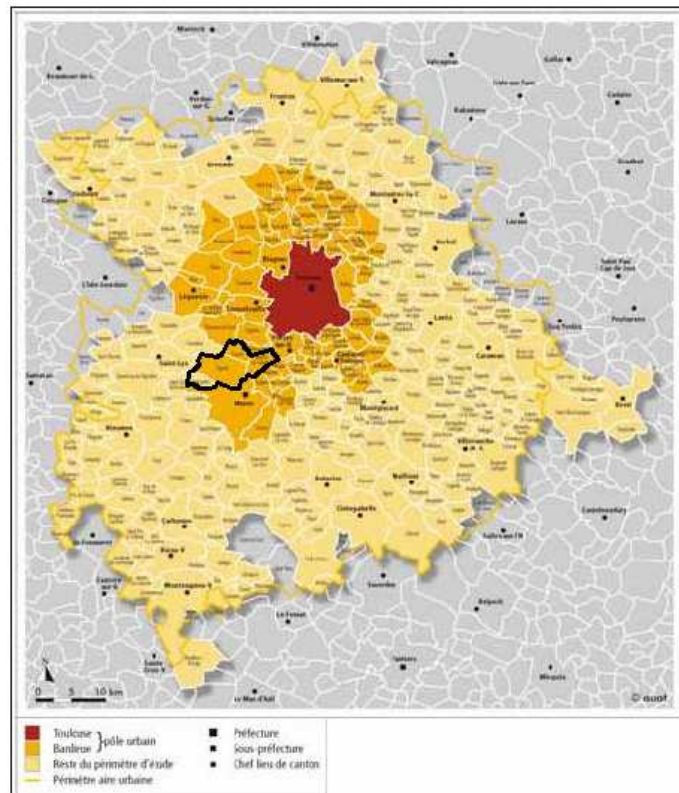




COMMUNAUTE DE COMMUNES AXE SUD

ECOLE DE MUSIQUE

PROJET D'ETABLISSEMENT



La Culture au cœur des préoccupations des dirigeants de la Communauté de Communes Axe Sud

L'Ecole de Musique qui fête ses 10 ans d'existence s'inscrit dans la volonté affirmée des élus des quatre communes d'Axe Sud (Frouzins, Lamasquère, Roques sur Garonne, Seysses) de proposer des activités tournées vers la culture.

- **Musique**
- **Théâtre**
- **Cinéma**
- **Médiathèque**
- **Etc**

I-BILAN DE L'ECOLE DE MUSIQUE

A- L'Ecole :

Basée au cœur du centre administratif d'Axe Sud route de Frouzins à Roques Sur Garonne, les bâtiments récemment construits sont parfaitement adaptés à l'enseignement de la Musique.

B- Les élèves :

L'accès à l'Ecole de Musique est réservé en priorité aux habitants des quatre communes de l'intercommunalité. L'inscription des élèves extérieurs au territoire d'Axe Sud s'effectue en fonction des places disponibles et prioritairement pour certaines disciplines non dispensées dans les écoles de musique environnantes de même type (Accordéon basse standard et Harpe notamment)

C- Les effectifs :

En 2008-2009, le nombre d'inscrits est de 315 élèves.

1. Répartition par communes :

| | |
|------------------|-----|
| - Frouzins : | 34% |
| - Lamasquère : | 4% |
| - Roques/Garonne | 22% |
| - Seysses | 31% |
| - Extérieurs | 9% |

Cette année, au vu de l'accroissement de la population mais aussi de la qualité des locaux et de l'enseignement dispensé, le nombre d'élèves est passé de 250 à 315 soit 26% d'augmentation. On note que 60 élèves sont sur liste d'attente (19%).

2. Evolution des inscriptions :

| COMMUNES | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| FROUZINS | 110 | 104 | 95 | 107 |
| LAMASQUERE | 4 | 9 | 7 | 13 |
| ROQUES/GARONNES | 28 | 32 | 57 | 70 |
| SEYSSES | 74 | 66 | 65 | 97 |
| Extérieurs tarif Axe Sud | 18 | 21 | 16 | 14 |
| Extérieurs plein tarif | 2 | 3 | 9 | 14 |
| TOTAL | 236 | 235 | 249 | 315 |

La volonté politique de rendre l'accès au plus grand nombre, la construction de nouveaux locaux, la qualité des enseignements dispensés, la tarification dégressive suivant le quotient familial sont autant d'atouts pour promouvoir l'Ecole de Musique d'Axe Sud.

D- Le Personnel de l'Ecole de Musique :

1. La commission culture « Ecole de Musique » est composée d'élus des 4 communes et d'un président. Elle se réunit plusieurs fois par an avec le Président de la Communauté de Communes et la directrice pour faire le point sur :
 - L'évolution de l'école
 - Les objectifs de l'établissement
 - Le bilan financier
2. Le corps professoral composé de 12 ASEA (Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique) dont un chargé de direction pédagogique et administrative et 2 AEA (Assistant d'Enseignement Artistique).
3. Le pôle secrétariat chargé de l'accueil téléphonique et physique des personnes.
4. La comptabilité formée d'un régisseur pour les cotisations, d'une comptable pour gérer avec la directrice le budget d'investissement et de fonctionnement de l'école.
5. Le juridique qui assure la gestion des conventions, des contrats et des marchés publics.
6. Le service communication qui gère la publicité locale, le site internet.
7. Le service du personnel assurant la formation des agents et la gestion de leur carrière professionnelle.
8. Le service technique qui gère les déplacements de matériels musical, de sonorisation, de montage de chapiteau pour les concerts en extérieur.

Ces services sont ponctuellement mis à disposition de l'école de musique à la demande de la directrice.

II-LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Elaboré avec les différents acteurs de l'Ecole de Musique, il axe ses objectifs afin de :

- Permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique de la Musique dans de bonnes conditions.
- Favoriser la pratique collective et les échanges avec les différents acteurs.
- Développer et diversifier les enseignements musicaux.
- Promouvoir les partenariats.

Les enseignements proposés se développent en trois cursus :

- Formation Musicale
- Instrumental/Vocal
- Pratique Collective

Le Coursus de Formation Musicale

A- Premier Cycle

L'objectif est l'acquisition des bases du langage musical.

1. L'Eveil Musical : 5ans

En amont du 1^{er} cycle, l'Ecole de Musique Axe-Sud propose aux enfants une année d'éveil à raison d'une heure par semaine. Enseigné de façon ludique, ce cours aborde différents aspects de la musique : développement rythmique, auditif, sensoriel, de l'esthétique à travers le chant et un instrumentarium. Dès cet âge là, ils sont encouragés à venir aux concerts, sorties culturelles, répétitions pour faire partie intégrante de l'école.

2. L'initiation musicale : 6 ans

L'année de Cours préparatoire les élèves intègrent une classe de préformation musicale 1 heure par semaine. Approche plus fine que la classe d'éveil, ce cours fait entrer les élèves dans la lecture et l'écriture musicale à travers le chant.

| Classe | Moyenne d'âge | Contenu |
|----------------------|-------------------|--|
| Initiation | 6 ans | - Découverte sensorielle et graphique du rythme et des notes. - Développement de l'oreille. |
| 1C1, 1C2, 1C3 et 1C4 | entre 7 et 11 ans | - Pratique vocale. - Développement de l'oreille. - Ecoute, lecture, analyse. - Evaluation interne les 3 premières années. - En fin de Cycle: Examen départemental. |

B- Second Cycle

L'objectif est d'approfondir les acquis pour aller vers l'autonomie.

| Classe | Moyenne d'âge | Contenu |
|-----------------------------|---------------------------|---|
| 2C1, 2C2, 2C3 et 2C4 | entre 12 et 17 ans | - Approfondissement du langage musical. - Evaluation interne les 3 premières années. - Fin de Cycle: Examen départemental. |

Même si les cycles se composent de 4 années d'études, leur obtention peut varier d'un élève à l'autre. Un cycle peut être ainsi obtenu en 3 ou 6 ans.

A la fin du second cycle, si l'élève obtient une mention Très Bien à l'examen de l'UDEM (l'Union Départementale des Ecoles de Musique et de Danse) il a la possibilité d'intégrer sans concours le niveau moyen au CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) de Toulouse. Cet accord est une véritable passerelle entre le CRR et les écoles de musiques affiliées à l'UDEM.

Le Cursus Instrumental / Vocal

Les instruments enseignés sont: Accordéon, Batterie, Basse, Clarinette, Flûte traversière, guitare, harpe, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle, technique vocale.

Les élèves commencent leurs cursus à l'âge de 7 ans. Dès la première année, ils bénéficient d'un enseignement individuel de 20 minutes.

Suivant certains critères, le regroupement de 2 élèves est envisagé afin de développer au maximum la pédagogie de groupe.

A- Premier Cycle

Les objectifs sont : - Confirmer le choix de son instrument

- Construction de la motivation de l'élève
- Réalisation d'œuvres musicales
- Intégration d'une classe de pratique collective

| Classe | Moyenne d'âge | Contenu |
|-----------------------------------|-------------------|---|
| Initiation | 6-7ans | - Découverte de l'instrument avec des méthodes adaptées. |
| 1er Cycle 1C1, 1C2, 1C3 et 1C4 | entre 8 et 11 ans | - Apprentissage d'une méthode de travail. - Acquisition de base pour mener vers l'autonomie. - Evaluation interne. - Fin de Cycle: Examen départemental. |

B- Second Cycle

Les objectifs sont : - Approfondissement des acquis

- Développement de l'autonomie

| Classe | Moyenne d'âge | Contenu |
|--|---------------------------|--|
| 2ème Cycle 2C1, 2C2, 2C3 et 2C4 | entre 11 et 17 ans | - Consolidation des acquis. - Evaluation interne. - Fin de Cycle: Examen départemental. |

Le Cursus de Pratique Collective

Le principal objectif de l'établissement tourne autour de la pratique collective de nos élèves afin qu'ils soient acteurs dans le « faire » et « le savoir faire ».

Les différents ensembles proposés :

- Ensemble Vocal Enfants
- Ensemble Vocal Adultes
- Orchestre Junior (1^{er} cycle)
- Ensemble de guitares
- Harmonie (2^d cycle)
- Orchestre de chambre (1^{er} cycle)
- Combo Jazz (2^d cycle)
- Musique d'ensemble (1^{er} cycle et 2d cycle)

Tous les adhérents de l'école participent au moins à un ensemble. Les pianistes intègrent soit la Chorale soit une Formation de musique d'ensemble.

Un planning des répétitions est établi afin d'assurer un roulement des élèves participants.

Ce projet d'Etablissement aspire à promouvoir les échanges, l'ouverture culturelle et les partenaires.

L'Ecole de Musique propose en moyenne 35 manifestations par année.

III Les partenariats, les échanges, l'ouverture culturelle

1- Partenariat avec l'Education Nationale

Depuis 1999, la Communauté de Communes établit un partenariat culturel entre l'école de musique et les écoles primaires du territoire. Les cycles III des six écoles bénéficient d'un musicien intervenant tout au long de l'année. Soit 15 heures d'interventions par semaine.

2- Echanges / ouverture vers l'extérieur

- avec des professionnels : stages de musiques actuelles, master-class.
- avec d'autres écoles de musique du département ou hors département.
- participation à des rencontres par types d'instruments fédérées par l' Union Départementale des Ecoles de Musique et de Danse (l'UDEMD).
- participation au Big-bang cadets départemental.
- Centre d'Examen pour le Brevet Musical Départemental (BMD).

3- Sorties culturelles

Effectuées dans les salles essentiellement toulousaines : Halles aux Grains avec l'orchestre du Capitole, Espace Croix Baragnon, Salle Nougaro.

4- Journée culturelle

Organisation annuelle d'une journée autour d'un instrument : exposition de grandes collections, conférences et concerts qui donnent un large éventail sur les possibilités de ces instruments. Ouvert à tout public.

5- Rayonnement et diffusion

Par ses manifestations, l'Ecole de Musique est parfaitement intégrée dans la vie du territoire.

- Concerts de l'Ecole de Musique tout au long de l'année. Salle de spectacle, salle des fêtes, église, plein-air.
- Le partenariat entre l'Ecole de Musique et l'Education Nationale se finalise par un concert public lorsque le projet est finalisé.
- Maison de retraite : projets ponctuels avec les résidents autour d'un thème.
- Partenariat avec les crèches et les relais d'assistantes maternelles du territoire.
- Partenariat avec les comités des fêtes, les commerçants, les associations des différentes communes.

IV - Les Perspectives et le Projet pour les années à venir

A- Missions et perspectives :

- Renforcer l'initiation et la sensibilisation des élèves à la pratique collective.
- Augmenter le parc instrumental mis à la disposition des familles aux plus faibles revenus.
- Développer les stages de pratique collective à l'extérieur de l'Ecole Axe Sud.
- Renforcer les échanges avec les écoles environnantes, avec des classes instrumentales du CRR. (Conservatoire à Rayonnement Régional)
- Développer le partenariat avec les professionnels : résidence d'un groupe Cap Horn's au sein de l'Ecole de Musique qui permettra de développer les concerts avec les grands élèves.
- Développer les Journées Culturelles avec des intervenants extérieurs.
- Proposer un lieu d'accueil pour les concerts du type « Jazz sur son 31 » afin que nos élèves aient une réelle opportunité de rencontrer des Professionnels de la Musique.
- Proposer des manifestations de plus grande envergure sur les communes d'Axe Sud.
- Organiser une grande fête de la Musique à Axe-Sud.

Toutes ces propositions sont présentées, budgétisées en commission « Musique » et sont ensuite validées par le Conseil Communautaire.

B- Développer et diversifier les disciplines:

- Vocalemment: A ce jour, le chœur d'enfants est constitué de 35 élèves dont les âges sont très hétérogènes. L'objectif est de le scinder en deux : un chœur d'enfants moyenne d'âge 8 ans et un chœur de Jeunes tranche d'âge 13 ans. Ce projet sera mis en place selon les inscriptions.
- Instrumentalement: développer la section des cuivres en ouvrant dans un premier temps une classe de trombone. Sensibiliser les jeunes dans les écoles primaires à travers une journée découverte autour de cet instrument.

C- Maîtrise du Budget:

Le financement de l'école est tripartite : financement de l'Intercommunalité Axe Sud, subvention du Conseil Général et participations des familles

La construction des nouveaux bâtiments en 2007 a amené un déficit supplémentaire de 23% : soit un montant annuel - 159 000 €.

Dans les prochaines années il convient de ne pas creuser ce déficit. De ce fait certaines mesures seront être mises en place :

- Augmentation des tarifs : basée sur le quotient familial.
- Développer les pratiques collectives (chorales) qui n'engendrent pas de déficit à la structure. Cela permettra à d'autres élèves de suivre des cours individuels instrumentaux et d'augmenter ainsi les horaires des agents voire d'ouvrir une classe.

D- Pérenniser une équipe pédagogique en place:

- Créations de postes : en formation musicale, harpe, guitare, trombone. (après validation du Conseil Communautaire)
- Formation continue : une enveloppe financière sera prévue annuellement pour que les agents suivent des stages selon leur discipline et leurs objectifs.

E- Moyen d'évaluation des objectifs:

- Bilan trimestriel avec le corps professoral sur le parcours des élèves.
- Avec les différents partenaires du territoire.
- Avec les différents intervenants extérieurs : professionnels.
- Avec la commission.
- Avec le personnel de l'école de musique.

Ce projet d'établissement, est adapté selon le fonctionnement pédagogique et administratif de l'école de musique Axe Sud. Mis en place dès l'année 2008-2009, il est évident qu'il pourra connaître des marges de progression différentes suivant les années.